

Paris, le 25 septembre 2020

Altaïr Avocats conseille le Crédit Mutuel Equity et la filiale régionale du Crédit Agricole, Pyrénées Gascogne Développement lors de leur prise de participation dans le groupe Ogeu

Altaïr Avocats a accompagné le Crédit Mutuel Equity et Pyrénées Gascogne Développement (filiale régionale du Crédit Agricole) lors de leur prise de participation dans le groupe familial Ogeu.

Fondé en 1820, le groupe familial Ogeu est le quatrième acteur des eaux embouteillées en France avec 80 M€ de revenus. Concurrent de grands groupes tels que Danone ou Nestlé Waters, le groupe Ogeu se distingue par des marques à fortes identités régionales, ainsi que la mise en place de circuits courts et d'une démarche respectueuse de l'environnement.

Le groupe s'allie à Crédit Mutuel Equity et à Pyrénées Gascogne Développement pour une première ouverture de son capital afin de financer la diversification de l'entreprise et l'accélération de sa stratégie RSE. Cette première opération de « cash in », dont le tour de table n'est pas révélé, amorce un nouveau cycle de développement pour le groupe.

Altaïr Avocats conseillait les investisseurs sur les aspects corporate de cette opération avec Pierre Gramage, associé, Vincent Gorse, avocat, et Olivier Lacaze, avocat, au côté du cabinet Hebert Smith Freehills, avec Sergio Sorinas

Altaïr Avocats conseillait également les investisseurs sur les aspects de droit de la distribution et de la concurrence avec Christophe Héry, associé.

Autres conseils :

- **Conseils investisseurs : due diligences :** Deloitte (Bertrand Chaboussou, Julie Amoureux)
- **Conseils investisseurs – fiscalité :** Mamou & Boccara (Elie Boccara)
- **Conseils investisseurs – droit social :** Ellipse Avocats (Arnaud Pilloix, Julie Jechoux)
- **Conseil juridique du groupe Ogeu (société cible) :** PwC Société d'Avocats (Suzie Maillot, Benjamin Pondaven)

Contacts presse

Avocom / Virginie Jubault et Diane Zeegers / tél. +33 1 48 24 60 54

A propos d'Altaïr Avocats



Altaïr Avocats est un cabinet d'affaire, implanté à Paris et à Bordeaux, spécialisé en corporate, capital-investissement, fusions-acquisitions, contentieux des affaires, concurrence-distribution ainsi qu'en fiscalité.

Créé en 2019 par 5 associés, Altaïr Avocats place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.

Le collectif est fondamental pour les associés d'Altaïr Avocats qui travaillent ensemble, en étroite collaboration, mutualisant ainsi leurs compétences afin d'offrir à leurs clients des conseils précis et techniques à haute valeur ajoutée.